

# CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 23 octobre 2015

## Procès-verbal

**Présents** Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

BLAISE Romain, ~~BOMAN Davina~~, BUGNI Camille, BUGNI Tanguy, CENGIZ Iris, CENGIZ Naël, DAMBIERMONT Evry, DELCLISARD Brooklyn, DE LUCA Malissia, DESMARE Guillaume, ~~ELIAS Luka~~, FERNANDEZ SECADES Norah, ~~FICKERS Gaëlle~~, FICKERS Lucas, FRANCK Gauthier, HABRAND Lois, HEINE Olivia, ~~IDON Marie~~, LECLERCQ Romain, MARCINIAK Benjamin, ~~MINGUET Tom~~, RUMORO Alexandre, SIMONS Chloé, SPITS Eva, XHAARD Natacha, ZDYCH Andrien.

Melle DELSEMME Corinne, Secrétaire.

**Excusé** ELIAS Luka

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h35'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Monsieur l'Echevin excuse Monsieur et Madame MICHEL qui sont bénévoles dévoués depuis de nombreuses années au sein du Conseil communal des enfants et remercie M BOVY de sa présence.

Monsieur l'échevin se présente et présente Madame Corinne DELSEMME, employée au service de l'Enseignement qui est chargée du secrétariat du Conseil communal des enfants.

Monsieur BRZAKALA explique que le Conseil communal des enfants suit des règles démocratiques, où tous sont égaux et peuvent donner leur avis. Ceux-ci ont été élus démocratiquement dans chaque école primaire de l'entité de Soumagne. Il les informe que si le Conseil communal représente la population, le Conseil communal des enfants représente quant à lui, tous les enfants des écoles de l'entité de Soumagne.

Monsieur l'échevin signale aux enfants que lors des séances du Conseil, ils peuvent s'exprimer librement à condition de demander la parole et de ne pas interrompre les autres. Il souligne le fait que le Conseil communal des enfants doit être un lieu de convivialité où tout le monde doit se sentir à l'aise.

Il insiste également sur le fait que toute prise de parole doit se faire à haute et intelligible voix et qu'elle doit avoir fait l'objet d'une réflexion préalable.

Ensuite, Monsieur l'échevin invite 11 des nouveaux petits conseillers, soit à faire individuellement la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public. Davina BOMAN, Gaëlle FICKERS, Marie IDON et Tom MINGUET étant absents, ils prêteront serment lors de la prochaine séance.

Madame Corinne DELSEMME, secrétaire et Mr BOVY prennent des photos de l'ensemble du nouveau Conseil communal des enfants. Ces photos paraîtront sur le site internet de la commune du conseil communal des enfants ainsi que dans le journal « le Vlan »

Monsieur BRZAKALA informe les petits conseillers qu'ils ont à leur disposition une farde, dont ils devront se munir à chaque séance et dans laquelle ils pourront y noter leurs idées et y glisser les

procès-verbaux des assemblées. En cas d'empêchement, ils devront prévenir la secrétaire et se faire remplacer par leur suppléant dont le nom est indiqué sur la farde.

La séance est levée à 20 heures 45'.

Les enfants sont invités à manger un morceau de gâteau, en toute convivialité, accompagnés de leurs parents.

\*

\*

\*